

École De Château-d'Eau | Notre école (gouv.qc.ca)

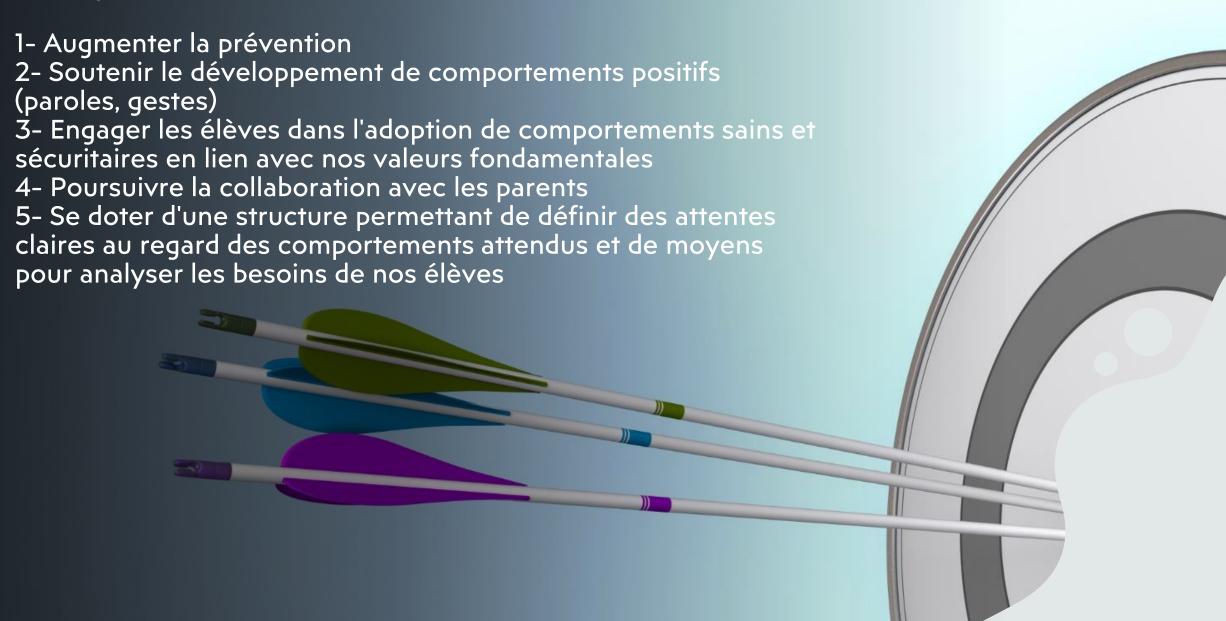
CHÂTEAU-D'EAU

MAI 2023





Nos priorités





INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif

Exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace

Dans un contexte caractérisé par *l'inégalité des rapports* de force entre les personnes concernées

Ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; (loi 56, 2012)



VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle

Exercée intentionnellement contre une personne

Ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (loi 56, 2012)



CONFLIT

Donc l'intimidation, *ce n'est pas* ... un conflit, une simple blague à ton sujet, même si elle te fait de la peine, un surnom moqueur que tes amis emploient pour te taquiner, une chicane ou une bagarre avec un autre élève, un copain qui n'a pas envie de jouer avec toi aujourd'hui ou quelqu'un qui a parlé dans ton dos une fois ou deux!





Que faire?

1- Rassurer votre enfant qu'il est important d'aviser l'école pour remédier à la situation.

2- Contacter un adulte de l'école pour dénoncer la situation, demander à votre enfant de dénoncer lui-même la situation à un adulte de confiance ou appeler au secrétariat au 418-686-4040 poste 3040.

Intimidation à l'école | Gouvernement du Québec (quebec.ca)



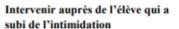
DÉNONCIATION D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Responsabilité du personnel

Rôle du premier et du deuxième intervenant

PREMIER INTERVENANT4

Intervenir rapidement pour mettre fin à l'incident (séparer calmement les parties impliquées)



- 1- Reconnaître l'incident
- Recueillir des renseignements supplémentaires
- Établir un plan pour assurer la sécurité immédiate de l'élève pour la journée

Intervenir auprès de l'élève responsable de l'intimidation

Envoyer l'élève dans un endroit prédéterminé.

Prendre en note les informations importantes et en faire part au second intervenant.

DEUXIÈME INTERVENANTS

(direction ou T.E.S.)

Faire le suivi Obtenir davantage d'informations, au besoin.

Intervenir auprès de l'élève qui a subi de l'intimidation

- 1- Apporter son soutien à l'élève
- Vérifier que le plan pour sa sécurité est établi.
- Expliquer à l'enfant les mesures qui seront prises.
- 4- Communiquer avec les parents.

Intervenir auprès de l'élève responsable de l'intimidation

Se référer au niveau d'intervention.

Noter les informations importantes dans le cartable intimidation.



DISTINCTION DES COMPORTEMENTS ADOPTÉS PAR L'ÉLÈVE AFIN DE FACILITER L'INTERVENTION DE L'ADULTE ET LES SUIVIS

Incident (manquement mineur)

Comportement de l'élève qui <u>nuit à son fonctionnement ou aux activités de l'école</u>.

Un incident ou un manquement mineur est considéré comme étant sans danger (sécurité) et sans atteinte à l'intégrité de la personne. Ce type de manquement nécessite une intervention éducative ponctuelle de la part de l'intervenant témoin de l'événement, soit une mesure d'aide suivie d'un renforcement lorsque l'élève adopte le comportement attendu.

Au besoin, un outil de consignation peut être utile afin de savoir si le comportement se produit à répétition.

- Circule dans l'école sans permission
- Continue à jouer après le son de la cloche
- · Dessine dans les livres, sur le mobilier ou les murs
- Mange de la nourriture non permise (bonbons, gomme, etc.)
- N'a pas la tenue vestimentaire appropriée
- N'écoute pas la personne qui parle
- Ne suit pas les procédures propres à un lieu, à une activité
- Crie dans le corridor
- Tarde à rejoindre son groupe, flâne (dans les déplacements)
- Touche ou déplace certaines choses dans le corridor
- Prend les objets sans permission
- Argumente, réplique
- Exprime son mécontentement de façon non verbale (roule des yeux)
- Court dans le corridor
- Fait des bruits inappropriés
- Exclut les autres
- Ne respecte pas l'intimité des autres
- Parle à des moments ou des endroits inappropriés
- Se moque des autres
- Se tiraille
- Triche
- Utilise un langage inapproprié (peu importe la langue)



Manquement aux valeurs (majeur)

Un manquement aux valeurs est un comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave à son bien-être physique ou psychologique, à celui d'une autre personne ou à l'environnement. Une analyse de la situation permet à l'équipe de prendre ses décisions. Un manquement aux valeurs suppose un arrêt d'agir immédiat. Tout manquement aux valeurs doit être consigné.

Une atteinte à la personne ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens; un danger (pour soi, les autres ou l'environnement):

- Crache sur les autres, pince, donne un coup de pied, mord...
- Frappe, pousse les autres ou fait trébucher, bat
- Émet des commentaires racistes, sexistes ou autres
- Humilie ou insulte quelqu'un, menacer
- Brise du matériel volontairement
- Lance des objets dangereux (ciseaux, glace, roches, etc.)
- Incite à la violence
- Fait des gestes à connotations sexuelles
- Fait un usage inapproprié d'un appareil électronique (vidéo, enregistrement, etc.)

Une infraction à une loi, au Code criminel ou au Code civil:

- Fait du vandalisme
- Fait un usage inapproprié d'une substance (ex : médicament)
- Est en possession ou fait la vente de drogues ou d'alcool
- Fume ou vapote sur le terrain de l'école
- Est en état de consommation
- Est en possession d'armes
- Vole
- Intimide et/ou fait de la cyberintimidation

Une entrave à la sécurité que doit nécessairement assurer l'école à toute personne sur son territoire »:

• Fugue (quitte le terrain de l'école sans permission)

Manquement majeur

« Lors d'un manquement majeur, l'élève s'expose à une sanction qui est déterminée par la direction de l'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et de l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient compte également de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de l'intérêt de l'élève. » (LIP)

MESURES DISCIPLINAIRES

dopter les comportements attendus, les adultes s'engagent à choisir pour lui ou avec lui la mesure disciplinaire adaptée à la situation.

ves (se rappeler des conditions d'efficacité)

e résolution de conflits

nettoyage et de rangement après un dégât

(fait partie d'une démarche)

mbourser le matériel perdu, volé ou brisé

Refaire l'action correctement

Utiliser la mise à l'écart (horaire parallèle)

Autres

Réparation (se rap

emander de s

Remplacer, répart

e l'importance de l'accompagnement lors d'une réparation)

ider l'autre par ans ses tâches de l'autre personne

- L ,e
- F
- son privilège dre soin de la personne
 - kendre service

Faire une recherche, une présentation, une capsule vidéo sur le sujet

Devenir un élève ressource

- Réaliser une affiche ou un dessin sur les étapes des habiletés sociales ou les comportements attendus
- Rétablir la réputation d'une personne
- Réaliser une entrevue
- Écrire les étapes pour régler mes conflits
- "Donner du temps" à un intervenant de l'école
- Aider à soigner la personne blessée
- Accompagner des élèves plus jeunes dans les déplacements, à la récréation ...

- C. Sanctions (se rappeler qu'il faut d'abord faire un arrêt d'agir avant d'appliquer une sanction)
- Retrait d'un cours
- Suspension à l'interne ou à l'externe
- Plainte policière
- Relocalisation

** D'autres comportements peuvent être considérés comme un incident ou comme un manquement majeur en fonction de l'analyse qui sera faite (gravité, intensité, fréquence, durée) par l'équipe Multi et la direction. **

MESURES DE RENFORCEMENT (EXEMPLES)

Pour aider l'élève à adopter et maintenir les comportements attendus, les adultes s'engagent à choisir la mesure de renforcement adaptée à la situation.

Renforcement verbal et non verbal (sourire, clin d'œil, pouce en l'air, petit mot, collant, étampe)

Diplômes des Commandos

Afficher les méritants dans le corridor sur le tableau d'honneur des Commandos

Semaine de la persévérance

Activités privilèges, journées thématiques, activités-écoles, rassemblements

Temps pour une activité agréable (récréation, jeux libres, casse-tête, dessin, dîner, film, bingo, écouter de la musique, etc.)

Responsabilité confiée (ex : brigade, escouade, médiateurs, conseil des élèves, tutorat)

Message positif aux parents

Moment avec un adulte signifiant (dîner, moment dans le local de la TES, etc.)

Méritants énoncés dans l'Avis de Château

MESURES D'AIDE (EXEMPLES)

Pour aider l'élève à adopter les comportements attendus, les adultes s'engagent à choisir la mesure d'aide adaptée à la situation. Certaines mesures d'aide doivent être nommées aux élèves de façon explicite.

Choix dirigé

Permettre un moment au coin calme

Faire un message discret (parler tout bas, écrire un post-it) ou un rappel non-verbal (ex : pointer, signe de tête, diriger avec les bras, etc.)

Intervenir par un signe non verbal ou un signe convenu avec l'élève

Relire les comportements inscrits dans la fiche d'enseignement explicite avec l'élève

Enseigner explicitement le comportement attendu en sous-groupe ou en individuel (modelage et pratique)

Offrir une pause supervisée (time away)

Délimiter l'espace

Faire un arrêt d'agir (à définir) pour le protéger de lui ou des autres

Soutenir l'élève dans l'auto-analyse de ses gestes et attitudes dans un but de prise de conscience (ex : objectif mensuel, outil de préparation au plan d'intervention, réflexion)

Offrir un atelier Fonctions exécutives

Accompagner l'élève à observer, chez les autres, un comportement à adopter (ex. : "Montre-moi trois élèves qui le font de la bonne manière...") (donner des exemples d'observations lors de la récré)

Utiliser une feuille de suivi des progrès de l'élève avec des objectifs gradués, réalistes et atteignables ou un système de motivation personnalisé

Mettre en place une entente de comportement entre un élève et un adulte ou entre deux enfants

Mettre en place un plan d'action, un plan d'intervention et appliquer les moyens

Jumeler l'élève avec un pair aidant ou avec un adulte de confiance

Utiliser des moyens différenciés pour l'aider à adopter les comportements attendus (pictogrammes, séquences, aide-mémoire, outils sensoriels, outils de référence comme le rôle de l'élève, émotions, résolution de conflits, etc.)

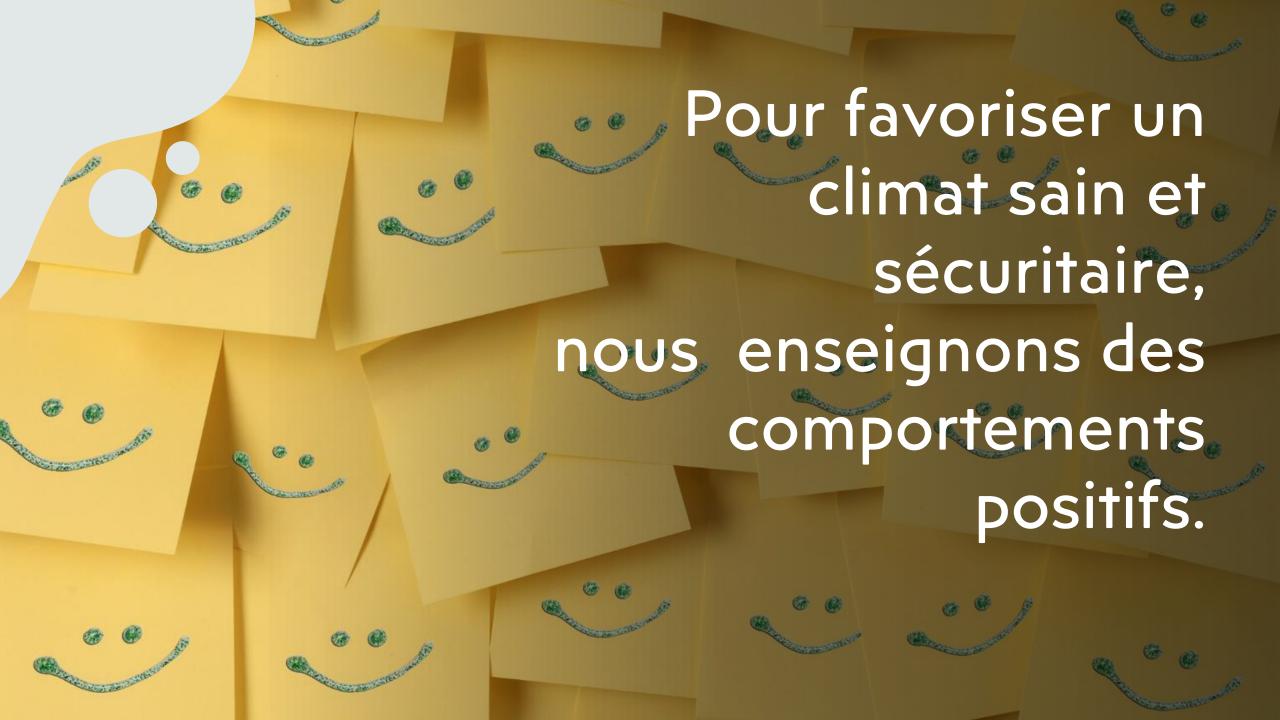
Cibler une place stratégique en classe, dans le rang ou ailleurs

Récréation quidée ou accompagnée, garde à vue

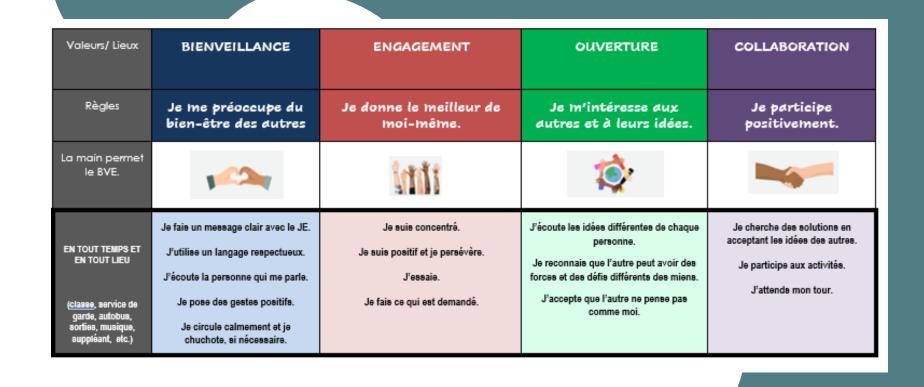
Retrait temporaire de la classe (interclasse)

Décalage des transitions (ex : entrer avant les autres au son de la 1^{re} cloche)









CRÉER UN CLIMAT POSITIF AU CHÂTEAU

- Des valeurs claires
- De la modélisation de comportement
- De la pratique
- Des renforcements variés
- L'autodétermination de l'élève
- Des contextes pour développer ses compétences
- Des interventions différenciées selon les besoins
- Un lien de confiance avec les adultes
- Le sentiment d'appartenance
- La force collective
- De la communication positive







| Renforcement positif | Description | | | |
|-----------------------|--|--|--|--|
| COUPON BON COUP | Les coupons Bon coup sont remis aux élèves qui posent des gentils, gratuits, avec cœur et empathie. Quelques fois par année, des privilèges sont donnés parmi ceux qui auront des COUPONS BONS COUPS. | | | |
| MENTION COUP DE CŒUR | Des mentions sont données aux classes et aux groupes qui se démarquent collectivement pour une bonne action. Après 3 mentions COUP DE CŒUR, le groupe se mérite un privilège collectif. | | | |
| DIPLÔME COMMANDOS | Des diplômes sont remis aux élèves qui se démarquent pour l'une ou l'autre des caractéristiques des COMMANDOS. | | | |
| SYSTÈME DE MOTIVATION | Les enseignants et les éducateurs, selon les besoins, mettent en place des systèmes qui aident les élèves à adopter des comportements sains et pacifiques. | | | |





| - | ur | • | |
|---|----|-----|-------|
| | | | V |
| _ | uı | 110 | - |

Se pose des questions, veut apprendre, veut découvrir, pose des questions

Observateur

Prend le temps de regarder, de comparer, d'écouter les consignes, suit les enseignements, analyse des images, des mots, des situations

Motivé

Participe, persévère, veut comprendre, veut apprendre, cherche, s'implique, démontre une attitude positive envers les apprentissages

М

Actif

S'engage dans ses apprentissages, se pose des questions, cherche à comprendre, met à profit ses forces et ses talents, participe

Novateur

Démontre de la créativité, donne ses idées et opinions, propose des projets, trouve des solutions

Déterminé

Persévère malgré les difficultés, termine ce qu'il commence

0

Voir OBSERVATEUR

Soucieux

Se préoccupe de la qualité de ses travaux, se préoccupe des autres, se préoccupe du matériel à sa disposition, se préoccupe de ses effets personnels, se préoccupe des règles



L'adversité, la compétition et le jeu doivent se vivre dans le respect des autres.



UN ENSEIGNANT QUI PLANIFIE ET ACCOMPAGNE SES ÉLÈVES AU QUOTIDIEN À APPRENDRE À APPRENDRE

Des adultes qui coenseignent dans la même classe

Des adultes qui se concertent hors de la classe Des adultes qui travaillent en sous-groupe avec des élèves en classe

Des adultes qui travaillent avec des élèves hors de la classe

Des élèves qui se soutiennent entre eux Des adultes qui se soucient de leur développement professionnel Des parents qui collaborent avec les intervenants de l'école Des parents qui accompagnent leur enfant à

apprendre

Des adultes qui communiquent entre eux (école/famille) pour le mieux-être de l'enfant

TANT DE FAÇONS DE SOUTENIR L'APPRENTISSAGE

DES MESURES UNIVERSELLES

INTERVENTIONS QUI ONT DE HAUTS IMPACTS DE RÉUSSITE POUR TOUS LES ÉLÈVES

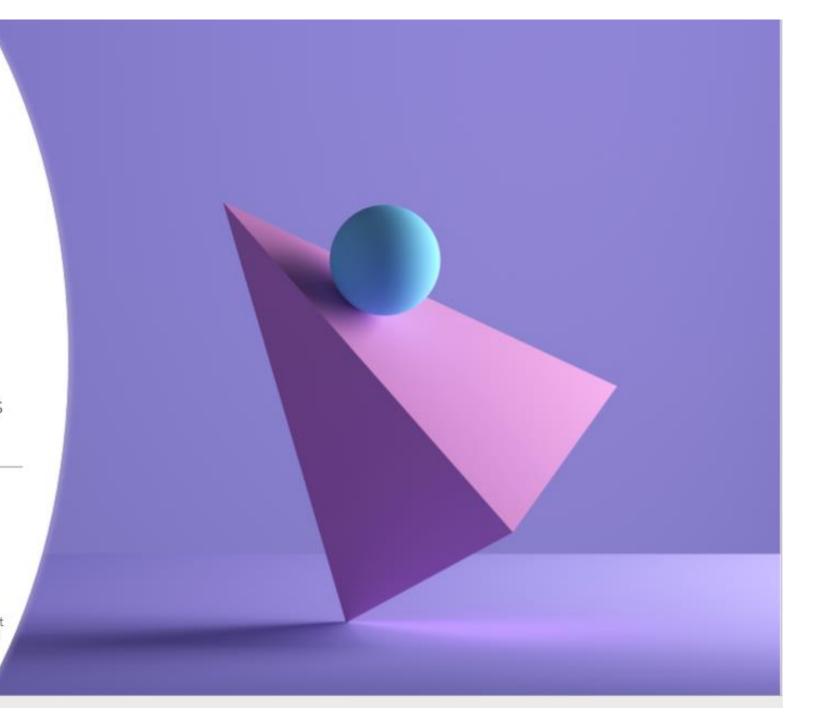
DES MESURES CIBLÉES

INTERVENTIONS ADAPTÉES À CERTAINS ÉLÈVES POUR DES BESOINS PRÉCIS

DES MESURES INTENSIVES

INTERVENTIONS FRÉQUENTES ET ADAPTÉES POUR DES BESOINS PLUS IMPORTANTS et SPÉCIFIQUES À UN ÉLÈVE

- · Des besoins différents pour des enfants différents
- · Des interventions différentes selon les besoins des enfants
- Des intervenants formés et spécialisés pour intervenir et analyser les besoins des élèves en fonction des ressources disponibles et de balises établies
- Un comité EHDAA actif pour réfléchir aux besoins individuels et collectifs en plus du soutien à proposer dans le meilleur intérêt de nos élèves



Comité de réflexion et de travail

Comité BVE

Sondages et analyses des données en mars et avril 2023

Implication du comité de pilotage 22-23

Présentation à l'équipe-école en mai 2023

Approbation par le CÉ en mai 2023

